Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 72 (1927)

Heft: 10

Artikel: L'instruction des troupes de montagne [fin]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-341059

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'instruction des troupes de montagne.

C'est donc à ces troupes-là, et à d'autres prétendues « de montagne », qu'on confie, en théorie, la défense des Alpes avec une inqualifiable légèreté. En face d'adversaires formidablement entraînés, outillés et spécialisés, pour lesquels la montagne n'a pas de secrets, ces malheureux ne seraient que de la chair à canon.

En cas de conflit, ces hommes, mis d'un jour à l'autre en présence de difficultés inattendues et insoupçonnées, seraient voués à une rapide démoralisation. Aucune illusion n'est possible, à moins de compter naïvement sur la générosité d'un adversaire qui laisserait à nos gens «handicapés» quelques semaines pour se mettre au courant. Mais, les temps de la guerre en dentelles sont passés.

On comprend le malaise, la colère même, des officiers de montagne à l'idée qu'on poursuit délibérément l'instruction de leurs recrues à rebours du bon sens, à Genève, à Lausanne, à Berne, à Lucerne, à Zurich, et que, chaque année qui passe accentue la désorganisation de leurs unités. Chaque année, une classe de « vieux » formés à la montagne, quittent le corps pour faire place à des jeunes qui ne connaissent pas un traître mot de leur métier. Situation peu enviable pour des chefs qui ont le souci de leur responsabilité.

Ils savent bien nos officiers montagnards, que la guerre des Alpes a ses secrets, ses méthodes, ses principes définis et que, seule, une longue pratique du terrain leur donnera la maîtrise et l'instruction que l'autorité militaire leur refuse.

Ils savent, pour avoir lu *la guerre en montagne*, l'ouvrage classique de von Kuhn que ce n'est pas au dernier moment, à la veille de la guerre, qu'on apprend son métier de guide et de chef montagnard. Ils connaissent les enseignements du duc de Rohan, l'illustre vainqueur de la campagne de la Valteline : « Si l'on considère les différentes espèces de guerres, les différentes manières de marcher, de camper, de combattre, on

conviendra qu'il n'en est point de plus difficile et de plus savante que la guerre de montagne. »

Les officiers de nos brigades de montagne ne perdent pas courage; ils croient, malgré tout, à la victoire du bon sens. Et pourtant, ils seraient en droit de manifester quelque impatience, quelque mauvaise humeur.

Les douches d'eau froide qu'ils reçoivent n'ont pas tué leur entrain. Ils le communiquent à leur troupe et réussissent à y maintenir malgré tout un certain esprit de corps.

Les brillants résultats des concours de patrouilles de skieurs, le triomphe de la patrouille suisse du bataillon 89 montagne aux jeux olympiques de Chamonix, en 1924, entretiennent l'impression que nos alpins sont normalement instruits. Mais la vérité nous oblige à dire que ce n'est là qu'une apparence trompeuse. Ceux qui se soumettent à cet entraînement ne représentent qu'une minorité, une sélection de volontaires. On ne peut attendre de chaque soldat qu'il consacre ses loisirs entre ses périodes de service à compléter le programme défectueux de son école de recrues. S'il y a encore des fantassins de montagne qui ont à cœur de mériter leur incorporation, il faut les en féliciter, tout en constatant avec tristesse que ces efforts désintéressés sont faits en marge de l'officialité malgré l'indifférence hostile de certains milieux militaires. On a parlé de sabotage; le mot n'est guère exagéré, puisque les effets de la loi d'organisation de 1911 sont annulés, ou à peu près. Par exception, le régiment tessinois d'infanterie mont. 30, bénéficie du fait que ses recrues sont instruites à Bellinzone, et qu'on n'y peut sortir de la place d'exercice sans pénétrer directement en terrain montagneux. L'artillerie de montagne, a conservé le privilège de connaître les Alpes. Lisez les récits du capitaine Ch. Gos: « Sous le drapeau », tout imprégnés de la lumière éclatante du Valais. Suivez, avec lui, « les mulets noirs à l'œil rêveur et doux », et leurs conducteurs au patois savoureux du Val d'Anniviers, le long des pâturages fleuris de gentianes où serpentent les batteries, écoutez le grondement des shrapnells qui éclatent sur les arêtes sauvages qu'incendie le soleil levant. Vous sentirez dans les travaux et les fatigues de cette vie presque monacale, au milieu de ces hommes simples, liés par le devoir commun, la présence continuelle, surhumaine, de l'Alpe. Elle se dresse, immuable, au-dessus des vallées, des villes lointaines, de toute la patrie, avec ses menaces et ses périls. Elle est une école magnifique d'énergie et de discipline.

L'alpinisme militaire, été et hiver, est pour l'officier de montagne, ce qu'est l'équitation pour l'officier de cavalerie : l'entraînement normal, professionnel, obligatoire. Il est donc incompréhensible que, chez nous, on éloigne systématiquement les cadres et la troupe de leur terrain naturel.

Heureusement que le sentiment du devoir, la bonne volonté de nos officiers de montagne compensent un peu les déficits de leur instruction. La plupart, alpinistes et skieurs fervents, restent en contact avec les Alpes, se maintiennent en forme, prennent part aux concours et aux cours volontaires de ski de leur régiment, de leur brigade. Quelques-uns sont champions nationaux et internationaux. Ce sont là des résultats encourageants. Il est regrettable que ce zèle soit si peu soutenu et que ces efforts restent sporadiques.

> * * *

Comment rendre les brigad s de montagne à leur destination? Fusiliers, carabiniers, mitrailleurs, artilleurs, sapeurs et soldats du service de santé, qui les composent, ne demandent qu'à redevenir de vrais alpins. On peut tout exiger d'eux.

Qu'on commence par nous épargner le lamentable et ridicule spectacle des écoles de montagne dans les villes de la plaine. Les écoles de recrues et de sous-officiers de montagne doivent avoir lieu, non pas au pied, mais au cœur des Alpes, et cela, dès le premier jour d'instruction. C'est là, seulement, que l'alpin s'habituera à son terrain, apprendra à vaincre tous les obstacles, sans que la discipline et la tenue en souffrent; au contraire, remarque le colonel Zwicky.

Nous n'avons que le choix des emplacements. Les forts de Saint-Maurice, avec leurs vastes casernes en partie inoccupées en temps de paix, leurs baraquements, magasins, places de tir, leur terrain infiniment varié qui s'étend jusqu'au sommet des dents de Morcles, permettent l'entraînement complet d'un alpin, sans négliger en rien l'instruction formelle du soldat.

Le Gothard et le Ceneri offrent les mêmes avantages. Au Simplon, près de l'hospice on peut créer, à peu de frais, en utilisant les spacieux bâtiments d'un ancien institut, un centre alpin de premier ordre. Tous les genres de terrains s'y trouvent réunis. Un immense pâturage absolument plat, cinq fois grand comme la «plaine de Plainpalais» où deux régiments pourraient évoluer à l'aise, vaut toutes les places d'exercice de la plaine. Tout autour, s'élèvent les gradins énormes du Monte Leone, du Fletschhorn, du glacier de Kaltwasser qui dominent le célèbre passage. Les baraques construites pendant la guerre pour les détachements frontières, pourraient aussi être utilisées.

Dans les Grisons, l'Oberland, il serait facile de trouver des emplacements pratiques. Chacune des brigades de montagne pourrait avoir son centre d'instruction. Dans les hautes régions, l'enseignement se rapproche de la réalité, la nature vient en aide à l'instructeur. On peut tirer et circuler partout, sans dommages aux cultures. Le colonel-commandant de corps Audeoud et le colonel-divisionnaire Sonderegger, alpinistes passionnés, ont été tous deux de chauds partisans de la spécialisation des troupes de montagne.

Les résultats de ce système nous donneraient, à bref délai, ce que le message du Conseil fédéral du 3 juin 1910 voulait obtenir : des troupes de montagne dignes de ce nom, préparées à leur tâche et, comme tous les vrais alpins, capables de rendre les mêmes services à la plaine que dans les hautes Alpes. Les armées voisines nous en donnent depuis longtemps l'exemple. Attendons-nous qu'il soit trop tard pour les imiter ? Les Alpes ne sont-elles pas le lumineux symbole de nos libertés ?

Les expériences faites depuis trente ans par les garnisons de Saint-Maurice et du Gothard, et, depuis quatre-vingts ans par l'artillerie de montagne, sont encourageantes. Ces troupes ont maintenu et développé la tradition alpine dans l'armée. Tradition déjà ancienne, puisqu'elle remonte aux *chasseurs de montagne du régiment d'Aigle*, institués par les Bernois, vers 1760, ceux-là mêmes qui infligèrent une sanglante défaite à la demi-brigade Forneret, le 5 mars 1798, au col de la

Croix. Cette même année vit les extraordinaires faits d'armes des carabiniers du Nidwald qui arrêtèrent, pendant trois jours, une division française de 10 000 hommes, dans les montagnes de la Suisse primitive. Cette compagnie de carabiniers du Nidwald subsiste encore comme telle (IIIe), dans le bataillon de montagne 47, d'Unterwald.

Quel parti on pourrait tirer des qualités splendides de nos populations montagnardes! Quelle source d'émulation et d'enthousiasme nous laissons tarir! D'autre part, quantité de jeunes gens des villes, fanatiques de la montagne, sont déçus dans leur espoir de « servir la Suisse là-haut où elle est la plus belle », ainsi que l'exprimait pour eux le colonel Secretan, en 1913, en saluant la naissance des brigades de montagne.

Forces perdues ou mal employées, dont notre défense nationale pourrait bénéficier. Que notre autorité militaire, mal inspirée jusqu'ici, comprenne enfin quel élément solide, quel foyer de vie intense pourraient représenter dans notre armée, des troupes de montagne fières de leur mission spéciale. Qu'on se rende compte dans les bureaux que c'est combattre l'antimilitarisme avec intelligence, que de donner à une partie de notre jeunesse l'occasion de développer ses goûts sportifs, sous l'uniforme.

L'esprit cavalier et sportif réjouissant qui règne dans notre cavalerie n'est-il pas un signe de santé morale ?

Pourquoi nos troupes de montagne sont-elles privées de cette joie ?

L'Autriche a créé ses troupes de montagne en 1866, l'Italie en 1872, la France en 1882. Nous avons été les derniers à les organiser et, déjà, leur instruction a été sacrifiée, leurs progrès paralysés.

En France, le général baron Berge (1828-1926), généralissime de l'armée des Alpes, fut le véritable créateur des Alpins. Il avait saisi la nécessité pour les troupes alpines de couverture de connaître la montagne à fond, non seulement pendant la belle saison, pendant laquelle tous les passages sont ouverts, mais pendant l'hiver où, considérés à tort par les non-initiés comme fermés, ils restent cependant franchissables à des montagnards entraînés. Il fit construire sur les points sensibles

de la frontière des Alpes, une série de baraquements, occupés en permanence. L'Italie pousse très loin l'entraînement de ses groupes alpins. Pendant ce temps, nos brigades de montagne peuvent bien figurer sur l'« ordre de bataille » pour la bonne façon. Qui sera responsable de cette négligence coupable, à l'heure de l'épreuve suprême ? L'administration anonyme ? Qui en souffrira ? Notre peuple tout entier. C'est lui qui paiera les erreurs commises en temps de paix, avec son sang le plus précieux.

Ce sont surtout, hélas! des motifs budgétaires qui ont mis en état d'infériorité notre infanterie de montagne. Les crédits ne sont plus suffisants, paraît-il, depuis 1918, pour transporter et instruire dans les Alpes des écoles de recrues entières. Puis, les jeunes gens ont pris la mauvaise habitude de choisir l'époque de l'année qui leur convient le mieux, suivant leurs travaux ou leur profession, pour faire leur E. R. Une école qui réunirait toutes les recrues de montagne d'une division, tomberait à un mauvais moment pour beaucoup. Ce serait un concert de protestations, les demandes de transfert afflueraient et les cantons interviendraient auprès du Département militaire fédéral. Pourtant, de 1911 à 1918, le système des écoles d'infanterie de montagne, par régiment, semblait logique et ne soulevait pas d'opposition.

On objecte, aussi, que les fortifications de St-Maurice n'ont pas de places de tir suffisantes pour plusieurs compagnies, ce qui fait perdre beaucoup de temps ; qu'il faudrait construire des installations pour le tir individuel dans les centres alpins dont on demande la création. Tout cela coûterait fort cher.

Mais, il y aurait un moyen d'arriver au but sans augmenter les dépenses. Dans deux des E. R. d'infanterie de chaque division, on verserait dans une compagnie spéciale toutes les recrues de montagne, fusiliers et mitrailleurs. Cette compagnie serait détachée à la montagne dès le début, ou dès la deuxième semaine. Les frais de transport seraient minimes et les installations de tir locales (stands) suffisantes, ainsi que celles des fortifications de St-Maurice, du Gothard, du Ceneri, du Luziensteig. Ce système permettrait de reprendre l'instruction normale du fantassin de montagne, au lieu de retenir dans

les casernes des villes, ceux qui devraient apprendre à connaître les moindres secrets du secteur alpestre qu'ils auraient à défendre en temps de guerre.

Il faudrait, avant tout, abandonner cette manie de nivellement qui sévit dans certains milieux, pour lesquels chaque corps spécial est une atteinte à l'égalité sacro-sainte. Cet esprit sectaire et malfaisant nous a valu la suppression des guides et des troupes de forteresse. Il est logique que les niveleurs enragés s'attaquent à des corps de troupe qui ont la prétention de s'élever jusqu'à deux mille mètres plus haut que les autres! « Tout le monde en bas, à la plaine! Plus de privilégiés!»

Sans attribuer aux Alpes des vertus miraculeuses, il ne faut pas oublier leur valeur éducatrice, historique et leur influence sur la formation de la nation suisse. Le sentiment populaire ne se trompe pas ; elles ont bien été le boulevard de notre indépendance, de Morgarten au Rotenthurm. « Les Alpes sont une lumière », a dit Michelet, elles sont aussi un symbole. Notre peuple a toujours regardé vers les montagnes avec une sorte de confiance mystique, vers la haute barrière protectrice, vers les sommets lumineux témoins de ses luttes pour la liberté. Ce sont là des impondérables qu'il serait coupable de négliger.

A la limite des glaciers, dans la solitude immense de l'Alpe, on est plus près de l'âme de la patrie. Il y a des gens qui semblent nés pour ces spectacles grandioses, qui puisent dans les abîmes bleus, dans les corps à corps farouches avec la roche nue, des forces de lutte et de victoire. C'est là-haut qu'est leur vraie patrie : leurs yeux s'y emplissent de visions infinies, leurs oreilles de silence, leur cœur de sérénité. Les muscles trouvent leur équilibre, la poitrine se dilate, la volonté s'affirme, toutes les facultés s'avivent, à cette existence libre et forte, près de la nature qui est, pour beaucoup, un épanouissement.

La montagne est une merveilleuse éducatrice. Pourquoi laisser, tout en bas, tant de robustes enthousiasmes qui ne peuvent donner leur mesure que là-haut ? Pourquoi renvoyer de l'école de recrues, avec ignominie, comme cela arrive,

hélas! des gars de la montagne un peu lourds, un peu lents, sous prétexte qu'ils ne savent pas faire le pas cadencé ? Parce que leurs instructeurs n'ont pas su discerner leurs qualités.

Ils ne les ont pas vus, chez eux, porter allègrement des charges énormes, sans fatigue, d'un pas égal, le pied sûr et la tête libre, sur les roches glissantes et les sentiers vertigineux. Pourquoi dispenser du service des guides, cela arrive aussi, des professionnels, tannés, durcis par l'air des cimes ? Forces perdues.

Le colonel Secretan avait compris l'influence salutaire de la montagne, quand il disait : « Les sommets parlent un langage qui émeut ; ils parlent à l'homme de l'ascension nécessaire pour atteindre aux grandes vertus, d'obéissance dans l'effort, de soumission aux volontés supérieures, de dévouement, de sacrifice, pour gagner la cime toute rayonnante de lumière et de vérité, la cime libératrice où il semble que, de la main levée, on touche le ciel. » (Préface de Sous le Drapeau, par Ch. Gos.)

Ce langage, tous ceux de « là-haut » l'ont entendu. Ceux qui, d'une crête solitaire ont vu surgir le fabuleux décor des cimes dans l'horizon sans limites, ceux qui ont rempli leur poumons de l'air froid chargé de cette senteur âpre et vierge de la haute montagne, gardent pour la vie le souvenir de ces moments d'exaltation.

Nos brigades de montagne végètent et se morfondent dans l'attente de jours meilleurs. C'est une force assoupie. Seul, le souffle des hautes Alpes pourra leur rendre leur prestige, leur raison d'être et, par dessus tout, la confiance.

V.

